

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 30
NOVEMBRE 2020 À 19 H VIA
L'APPLICATION TEAMS

Adopté

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents

Abdessamad Abouhilal
Stéphane Mercier
Gilles Simard
Martin Chénier
Cassandra Guerrier
Solange Hassika
Dominique Parent
Maryse St-Onge

Personnel de direction

Huguette Guilbault

Membres élèves

Laurianne Benoit
Anicia-Judena Valcine

Membres du personnel enseignant

Catherine St-François
Patricia Claude
Marie-Ève Godin
Sonia Imbeault
Stéphanie Desjardins
Josiane Pichette
Youssef Amediaz (Stagiaire)

Membres du personnel administratif

Josée Beaudry
Chantal Duclos (secrétaire)

Membre du personnel professionnel

Bernard Tanguay

Membre de la communauté

À venir

ÉTAIENT ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification des présences.
3. Période de questions réservée au public.
4. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 30 novembre 2020.
5. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2020
6. Pour adoption.¹
 - 6.1 Plan de lutte à la violence et l'intimidation
7. Pour approbation.²
 - 7.1 aucun point
8. Pour consultation.
 - 8.1 aucun point
9. Pour information.
 - 9.1 Modification au calendrier scolaire
 - 9.2 Contenu obligatoire en éducation à la sexualité
 - 9.3 Nouvelles de l'école
 - 9.4 Nouvelles du comité de parents
 - 9.5 Formation obligatoire pour le CÉ
 - 9.6 Tableau des activités
10. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant).
11. Prochaine rencontre.
12. Levée de l'assemblée.

¹ Le Conseil dispose du pouvoir d'adopter une proposition qui relève de sa responsabilité, il peut la modifier en tout ou en partie.

² Le Conseil approuve ou non ce genre de propositions, mais ne peut les modifier. Si une proposition ne lui convient pas, elle peut être refusée et une autre version devra être soumise au conseil pour approbation avant d'être mise en application.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Abouhidal déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Duclos procède à l'appel des présences. Aucune absence n'est constatée.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun point.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2020

CE-201130-01

Madame Guilbault demande l'ajout du point 9.5 formation obligatoire pour le CÉ.

Madame Dominique Parent appuyée par Monsieur Martin Chénier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

CE-201130-02

Le procès-verbal fut préalablement soumis aux membres pour vérification. Aucune correction n'a été demandée.

Madame Guerrier, appuyée par Madame Desjardins, propose l'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2020. La proposition est adoptée unanimement.

6. POUR ADOPTION

6.1 PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

CE-201130-03

Le plan de lutte à la violence et l'intimidation 2020-2021 a été soumis préalablement au conseil d'établissement. Mme Guilbault mentionne que l'évaluation du plan de lutte sera effectuée par le conseil d'établissement à la fin de l'année.

Madame Sonia Imbeault, appuyée par Madame Patricia Claude propose l'adoption du plan de lutte tel que présenté. Le plan de lutte est adopté à l'unanimité.

7. POUR APPROBATION

7.1 AUCUN POINT

8. POUR CONSULTATION

8.1 AUCUN POINT

9. POUR INFORMATION

9.1 MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE

Madame Guilbault mentionne l'ajout de 3 journées pédagogiques par le MEES soient les 27 novembre 2020, 15 janvier 2021 et 26 mars 2021.

9.2 CONTENU OBLIGATOIRE EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Le contenu du programme d'éducation à la sexualité a été préalablement envoyé aux membres du CÉ pour consultation. Mme Guilbault mentionne qu'aucun ajout ne sera fait au contenu cette année étant donné la situation de la pandémie et que ce dernier a été approuvé par le conseiller pédagogique responsable de cette matière.

9.3 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

M. Abouhilal demande à la présidente du conseil des élèves, Mademoiselle Laurianne Benoit, de présenter les activités de Noël qui seront offertes aux élèves. Elle mentionne

l'organisation d'un calendrier de l'avent avec tirage de privilèges pour les élèves, une journée où les élèves pourront porter bas de pyjama et couvre-chef de Noël (port du polo obligatoire), un kahoot (quiz en ligne) et une escape room. Concernant les décorations de Noël, le service des ressources matérielles et la santé publique ont émis des directives en ce sens. Tout matériel provenant de l'extérieur est interdit. On demande également d'en installer le moins possible pour éviter des problèmes avec la désinfection.

Les élèves seront présents à l'école jusqu'au 16 décembre et ils auront de l'enseignement en ligne les 17 et 18 décembre ainsi que du 5 au 8 janvier. Des portables seront distribués à tous les élèves qui en ont besoin.

Les élèves de 2^e secondaire ont assisté à une conférence virtuelle de l'alpiniste Gabriel Filippi.

La direction fait le point sur les cas de covid. Il y a eu jusqu'à maintenant 30 cas d'élèves, 2 cas d'employés et 12 classes de fermées. La désinfection est effectuée plusieurs fois par jour par les surveillants et les concierges.

La distribution des casiers à l'ensemble des élèves ne se fera pas pour l'instant. En ce moment, les élèves de 3^e secondaire ont accès à un casier et on constate certaines problématiques qui doivent être analysées avant de prendre la décision de les donner à tous.

Madame Guilbault précise à la suite d'une question du CÉ que la qualité de l'air dans l'école a été vérifiée par les ressources matérielles et assure le CÉ qu'avec le système de ventilation qui fonctionne en tout temps, la qualité de l'air est bonne.

Les enseignants mentionnent qu'il y a une belle collaboration des élèves pour le respect des directives liées à la covid à l'intérieur de l'école. On constate cependant que le respect des règles est plus difficile à l'extérieur de l'école.

9.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Guerrier mentionne avoir participé à une première rencontre qui a consisté à préciser le rôle et la structure du comité de parents ainsi qu'une vision globale de ce dernier. Mme Guerrier a été élue dans le comité du RCPLLL (regroupement des comités de parents de Laval, Laurentides, Lanaudière), ce regroupement a pour mission de discuter des enjeux des régions Laval, Laurentides et Lanaudière. Elle également été élue comme sous représentante à la FCPQ (fédération des comités de parents du Québec) qui a pour enjeu de discuter de tout ce qui concerne les centres de services scolaire du Québec.

Mme Guerrier mentionne que des formations et des informations sont offertes aux parents sur le site du CSSDA sur plusieurs sujets. Le site de la FCPQ offre également beaucoup d'informations susceptibles d'intéresser les membres du CÉ (www.fcpq.qc.ca)

9.5 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LE CÉ

Mme Guilbault présente les capsules de formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement. Les capsules numéros 1 à 4 seront également envoyées aux membres par courriel ainsi que le document s'intitulant « Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement ».

Mme Guilbault mentionne que le conseil d'établissement devra consulter les élèves une fois par année. Une suggestion est apportée de demander aux conseils des élèves sur quel sujet ils aimeraient être consultés. De plus, les membres du CÉ seront consultés sur quelles thématiques ils aimeraient entendre les élèves.

9.6 TABLEAU DES ACTIVITÉS

Le tableau des activités a été envoyé préalablement aux membres du CÉ à titre d'information.

10. VARIA

Les élèves font-ils appel aux services d'aide disponibles à l'école. M. Tanguay représentant des professionnels de l'école mentionne que les élèves viennent chercher de l'aide plus qu'à l'habitude et sur des problématiques différentes. M. Tanguay constate (avis personnel) plus de tristesse, de démotivation, de manque d'intérêt généralisé, de trouble du sommeil ou d'appétit. Il sent une certaine usure, fragilité. Les élèves ayant moins de moyens de se réguler qu'en temps normal.

Le CÉ soumet l'idée de monter des capsules présentant les services offerts aux élèves dans l'école dans le but de s'assurer qu'ils peuvent avoir accès à cet aide s'ils en ressentent le besoin.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 14 décembre 2020 à 19h via l'application TEAMS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Abouhilal propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 20h40.

Abdessamad Abouhilal, président

Huguette Guilbault, directrice

Nom de l'école :	Jean-Baptiste-Meilleur
Nom de la direction responsable du dossier :	Marie-Line Sant, directrice adjointe
Nom du coordonnateur du dossier :	Elianne Desautels, psychoéducatrice
Noms et fonctions des membres du comité civilité :	Marie-Line Sant, directrice adjointe Laurie Goupil-Barsetti, psychoéducatrice Elianne Desautels, psychoéducatrice Nancy McIntosh, technicienne en loisirs Geneviève N. Lapointe, T.E.S Valynsa Pierre, Agente en travail social
Particularités de l'école : <i>(nombre d'élèves, classes spéciales, autres informations pertinentes)</i>	Plus de 1800 élèves. Environ 1200 au PEI et en concentration linguistique 58% de la clientèle immigrante de 1re ou 2e génération 5 classes de francisation Classes de soutien émotifs Élèves au secteur régulier
Valeur (s) provenant du projet éducatif en lien avec le climat scolaire	Respect, Engagement, Collaboration, Ouverture, Bien-être
Date d'élaboration du plan de lutte :	5 septembre 2019 Mise à jour novembre 2020

1. UNE ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE AU REGARD DES ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

Analyse	2020-2021
<p>Outils (questionnaires) utilisés pour réaliser l'analyse de la situation de l'école :</p> <p>Date de la dernière analyse de la situation de l'école.</p>	<p>Questionnaires passés en 2018, mais faible taux de participation.</p> <p>L'école a débuté en mars 2020 sa consultation, via le questionnaire retravaillé, auprès des élèves et du personnel de l'école. La fermeture des écoles en raison du COVID a stoppé le processus. Il est prévu de refaire passer un questionnaire aux élèves d'ici la fin de l'année scolaire.</p> <p>L'école constate que plusieurs situations de conflits entre les élèves sont liées à la communication sur les réseaux sociaux. Des situations se produisent aussi à l'école.</p> <p>La violence verbale est à prioriser.</p>
<p>Nombre de situations de violence compilées dans l'outil Violence et intimidation (Papp) :</p>	<p>2019-2020</p> <p>7 événements de violence</p> <p>1 événement menaces</p>
<p>Nombre de situations d'intimidation compilées dans l'outil Violence et intimidation (Papp) :</p>	<p>2019-2020</p> <p>3 événements d'intimidation</p>
<p>Facteurs de risque de l'école :</p>	<p>Superficie de l'école et du terrain.</p> <p>Cohérence entre les intervenants dans l'application des règles de l'école</p>
<p>Facteurs de protection de l'école :</p>	<p>Rapidité de l'intervention lorsque les intervenants sont informés lors de situation de violence, d'intimidation ou de conflit.</p> <p>Grande quantité de services offerts aux élèves et disponibilité des intervenants.</p> <p>Ouverture de l'école de travailler la civilité et la communication afin de favoriser le « vivre ensemble »</p> <p>Équipe-école mobilisée pour travailler en prévention.</p> <p>Ouverture et acceptation des différences.</p> <p>Ajout d'une ressource pour travailler une meilleure compréhension des différences interculturelles</p>

2020-2021

Priorités à améliorer à notre école en lien avec le climat scolaire.

Basées sur l'évaluation du plan de lutte de l'année antérieure et sur l'analyse de la situation.

Promouvoir le vivre-ensemble auprès des élèves et du personnel.

Compréhension commune de la notion de « respect » lors des interventions des adultes auprès des élèves.

2. LES MESURES DE PRÉVENTION VISANT À CONTRER TOUTE FORME D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE MOTIVÉE, NOTAMMENT, PAR LE RACISME, L'ORIENTATION SEXUELLE, L'IDENTITÉ SEXUELLE, L'HOMOPHOBIE, UN HANDICAP OU UNE CARACTÉRISTIQUE PHYSIQUE

	2020-2021	Qui s'en occupe	Calendrier
Mesures universelles de prévention mises en place :	Plan de lutte : Présenter le nouveau plan de lutte à l'ensemble du personnel et remettre à tous un calendrier des activités de prévention.	Équipe de direction	décembre
	Développer un langage commun : Activités destinées aux élèves sur la communication positive et un lien positif élève-adulte avec réinvestissement en cours d'année. <ul style="list-style-type: none"> • Capsules vidéo (types de communication) (secondaire 1) • Sac à maux (groupes ciblés au 1^e cycle) • Semaines thématiques en collaboration avec le conseil des élèves • Conférences Police communautaire : Loi protection de la jeunesse, cyberintimidation, Sexto en ligne, prévention de l'exploitation sexuelle,...) • Conférences organismes externes : Maison Jean Lapointe, Jeunes en têtes, Le Néo, Uniatox, • Sondage auprès du personnel et des élèves sur l'interculturalisme • Activités de sensibilisation aux relations interculturelles 	Comité civilité (vivre ensemble) Éliane Désautels, Laurie Goupil Barsotti, psychoéducatrices Valynsa Pierre, agente en travail social TES niveaux	Tout au long de l'année

	<p>Favoriser l'implication de tout le personnel dans les mesures préventives Regroupement des comités civilité et diversité afin de former un seul groupe de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Comité Vivre ensemble 	<p>Marie-Line Sant, directrice adjointe Elianne Desautels, psychoéducatrice Laurie Goupil-Barsetti, psychoéducatrice</p>	<p>Rencontres 1x par mois</p>
	<p>Formations offertes au personnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation sur l'intervention pour les surveillants d'élèves Formation sur la sensibilisation aux différences culturelles 	<p>Valynsa Pierre, agente en travail social Elianne Desautels, psychoéducatrice</p>	<p>Hiver 2021</p>
	<p>Refaire le portrait de l'école en ce qui a trait à la violence, l'intimidation et au climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Passation d'un questionnaire aux élèves (hiver 2021) Passation d'un questionnaire sur l'interculturalisme 	<p>Elianne Desautels, psychoéducatrice Laurie Goupil-Barsetti, psychoéducatrice Valynsa Pierre, agente en TS</p>	<p>Janvier 2021 Novembre 2020</p>

3. LES MESURES VISANT À FAVORISER LA COLLABORATION DES PARENTS À LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE ET À L'ÉTABLISSEMENT D'UN MILIEU D'APPRENTISSAGE SAIN ET SÉCURITAIRE

	2020-2021	Qui s'en occupe	Calendrier
Mesures de collaboration prévues :	Présenter aux parents du C.E le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.	Direction	Décembre
	Envoyer le plan de lutte aux parents en version électronique.	Direction	Décembre

	<p>Ajouter un point d'information sur la prévention et l'intervention lors de situations de violence ou d'intimidation, à l'ordre du jour de la soirée d'accueil des élèves de 1^{re} secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none">• Par le tuteur du groupe pour les élèves• Par la direction pour les parents	<p>Direction Enseignants concernés</p>	<p>Août 2021</p>
--	---	--	------------------

4. LES MODALITÉS APPLICABLES POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINTE CONCERNANT UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

	2020-2021	Qui s'en occupe	Calendrier
Modalités prévues :	S'assurer que le formulaire en ligne pour dénoncer une situation de violence ou d'intimidation, fonctionne.	Laurie Goupil-Barsetti, psychoéducatrice	Automne 2020
	Faire la promotion de cet outil auprès des élèves et des parents. <ul style="list-style-type: none"> • Site Internet de l'école • Capsule dédiée à la dénonciation (différents moyens exposés) • Communication envoyée aux parents 	Comité Vivre ensemble	
	Faire un suivi aux intervenants qui ont référé un élève	Direction, psychoéducatrices ou TES	Tout au long de l'année

5. LES ACTIONS OU INTERVENTIONS QUI DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES LORSQU'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE EST CONSTATÉ PAR UN ÉLÈVE, UN ENSEIGNANT, UN AUTRE MEMBRE DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE OU PAR UN AUTRE INTERVENANT

	2020-2021
<p>Actions prévues : (Mesures éducatives)</p>	<p>Actions à faire par l'enseignant, le surveillant d'élève:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir l'information auprès des personnes impliquées (victime, auteur et témoin (s)) 2. Accompagner l'élève vers les T.E.S. <p>Actions à faire en collaboration avec la T.E.S :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Analyser la situation 4. Déterminer s'il s'agit de violence ou d'intimidation ou d'un conflit 5. Selon la situation, identifier les besoins des élèves impliqués et élaborer un plan de mesures appropriées à appliquer pour tous les acteurs : victime, agresseur et témoin 6. Contacter les parents des élèves impliqués 7. Pour les situations de violence ou d'intimidation, compiler les faits et les interventions qui ont été réalisées dans l'application Violence & intimidation 8. Prévoir le suivi post intervention <p>Mesures possibles à réaliser selon les besoins des élèves impliqués dans la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel et enseignement du comportement attendu • Rencontre avec l'enseignant(e), le T.E.S et les élèves impliqués • Communication et sollicitation de la collaboration des parents • Instaurer un plan de sécurité temporaire (retrait temporaire du milieu ou de certains lieux, etc.) • Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant • Soutien individuel à fréquence rapprochée • Mesures d'accompagnement, d'aide et de soutien pour les auteurs, les complices et leurs parents • Collaboration avec le service éducatif de la CS ou les partenaires externes (Ex. : CSSS, service de police) <p>Toutes autres mesures appropriées à la situation</p>

6. LES MESURES VISANT À ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ DE TOUT SIGNALEMENT ET DE TOUTE PLAINTE CONCERNANT UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

	2020-2021
<p>Mesures de confidentialité prévues :</p> <p>S'assurer de l'échange d'informations entre les membres du personnel concernés (enseignants, direction, T.E.S. et responsable du SDG) lors de situations de violence majeure ou d'intimidation, tout en maintenant la confidentialité.</p>	<p>Actions prévues :</p> <p>Rappeler au personnel en assemblée (Par les directions de l'école, rappels tout au long de l'année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'éviter les discussions informelles sur les cas d'intimidation ou de violence rapportés, dans des lieux communs autant à l'école qu'en dehors de l'école. <p>Être sensible à qui l'on transmet l'information à la suite d'une intervention où des élèves sont impliqués.</p> <p>Utilisation des mémos GPI et des modalités de diffusion pour éviter la diffusion générale de l'information.</p>

7. LES MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT OFFERTES À UN ÉLÈVE VICTIME D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE AINSI QUE CELLES OFFERTES À UN TÉMOIN OU À L'AUTEUR DE TEL ACTE

Mesures de soutien ou d'encadrement prévues :	2020-2021		
	VICTIMES	AUTEURS	TÉMOINS (s'il y a lieu)
	<p>Rencontres individuelles pour s'assurer du bien-être et du sentiment de sécurité de la victime.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier le niveau de détresse de l'élève ▪ Revoir la pertinence du plan de sécurité si celui-ci avait été établi, le retirer ou le modifier au besoin. ▪ Assurer un suivi par la T.E.S ou psychoéducatrices de l'école en fonction du besoin de l'élève. ▪ Travailler le développement d'habiletés sociales de l'élève selon son profil. ▪ Mesures d'accompagnement, d'aide et de soutien pour la victime. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel et enseignement du comportement attendu ▪ Soutien individuel à fréquence rapprochée ▪ Travailler le développement d'habiletés sociales de l'élève selon son profil. ▪ Mesures d'accompagnement, d'aide et de soutien pour l'auteur, les complices. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier le niveau de détresse de l'élève ▪ Sensibiliser l'élève au rôle de témoin dans une situation d'intimidation ou de violence
	<p>Référence aux partenaires externes au besoin (CISSS, centre de police, etc.) Toute autre mesure appropriée à la situation</p>		

8. LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES APPLICABLES SPÉCIFIQUEMENT AU REGARD DES ACTES D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE (GRAVITÉ, RÉPÉTITION DU GESTE, ETC.)

2020-2021

Modalités prévues :

Le code de vie de l'école sera appliqué lors de situations de violence ou d'intimidation. Les mesures suivantes pourraient être utilisées selon le contexte :

- Excuses verbales ou écrites
- Retrait de privilèges
- Retrait du groupe
- Contrat de comportement
- Remboursement ou remplacement du matériel
- Réflexion écrite
- Travail personnel de recherche et présentation
- Rencontre avec une personne ressource de l'école
- Rencontre « élève-parents-intervenants »
- Suspension interne ou externe avec protocole de retour de suspension
- Intervention policière
- **Expulsion de l'école**

Toute autre mesure appropriée à la situation

9. LE SUIVI QUI DOIT ÊTRE DONNÉ À TOUT SIGNALEMENT ET À TOUTE PLAINTÉ CONCERNANT UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE (VICTIMES, AUTEURS, TÉMOINS ET LEURS PARENTS; ENGAGEMENT DE LA DIRECTION)

2020-2021	
<p>Suivi qui sera fait auprès des victimes, auteurs, témoins ainsi qu'à leurs parents (par qui, de quelle façon et à quelle fréquence).</p>	<p>Valider si le suivi des actions a été fait et que tous les moyens ont été mis en place.</p> <p>Vérifier si les élèves touchés sont encore à risque (vérification individuelle formelle ou informelle).</p> <p>S'assurer que tous les contrats qui ont été donnés en lien avec l'intimidation ou la violence ont été signés.</p> <p>S'assurer qu'une rétroaction est donnée à la personne qui a dénoncé la situation, mais également aux élèves impliqués et aux parents concernés.</p> <p>Vérifier si toute l'information a été compilée via l'outil Violence & intimidation dans le « PAPP».</p>
<p>Dates de révision ou d'actualisation (au cours de l'année) :</p>	<p>Le plan de lutte sera révisé par le comité en janvier et évalué en mai.</p> <p>Vérifier aussi si les situations de violence ou d'intimidation ont été compilées.</p>
<p>Date d'approbation par le CE :</p>	

Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité

Thèmes	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire <i>Roman: Nous sommes tous faits de molécules</i>	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire <i>À valider : Le meilleur des mondes? (Voir 5^e sec.)</i>
Croissance sexuelle humaine et image corporelle	Offert par: Français Quand : novembre Temps estimé : 2-3 périodes				
Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales	Offert par : Français Quand: septembre Temps estimé : 2-3 périodes		Offert par : INFO SCOLAIRE Quand: Temps estimé :		
Vie affective et amoureuse	Offert par : Français Quand : avril Temps estimé : 3-4 périodes	Offert par : Français Quand : toute l'année selon le groupe Temps estimé : 60 minutes Romans : La route de Chlifa et L'étoile a pleuré rouge, un hiver de tourmente	Offert par : INFO SCOLAIRE Quand: Temps estimé :	Offert par : Policière Quand: février Temps estimé : 60 minutes 24h texto	Offert par : Quand: Temps estimé :
Agir sexuel		Offert par : ECR Quand: février-mars Temps estimé : 4 x 75 min. La liberté au bout des lèvres	Offert par : INFO SCOLAIRE avec Marie-Andrée Bossé (CP) Quand: Temps estimé :	Offert par : Théâtre Léa et Loïc Quand: 18 mars Temps estimé : 75 minutes	
Violence sexuelle		Offert par : Policière Quand: novembre Temps estimé : 75 minutes	Offert par : Policière Quand: 2 ^e étape Temps estimé : 75 minutes Sexto, consentement, etc.		
Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse		Offert par : Science* Quand : avril-mai Temps estimé : 4 à 5 périodes	Offert par : Intention #1 : Infirmière Intention #2 : Théâtre Pas de bébé, pas de bibittes Quand: avril Temps estimé : 2 périodes	Offert par : Quand: Temps estimé :	Offert par : Infirmière Quand: juin Temps estimé : 75 minutes
Globalité de la sexualité	Offert par : Français Quand: Temps estimé :				Offert par : Quand: Temps estimé : Roman :

*Science : On parle de la grossesse mais pas spécifiquement à l'adolescence. On se concentre aussi sur le développement du fœtus au niveau physique mais on ne touche pas au relationnel, ni à la sévérité des conséquences de la grossesse au niveau psychologique.

SE

Thèmes	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire <i>Roman: Nous sommes tous faits de molécules (à exploiter pour tous les thèmes en 3^e secondaire).</i>	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire <i>À valider : Charlotte... film ou roman...</i>
Croissance sexuelle humaine et image corporelle	Offert par: Titulaires Quand : Étape 1 Temps estimé : 2 à 4 périodes				
Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales	Offert par : Titulaires Quand: Étape 2 Temps estimé : 3 x 75 minutes Puberté et identité		Offert par : Quand: Temps estimé :		
Vie affective et amoureuse	Offert par : Titulaires Quand : Étape 3 Temps estimé : 3 x 75 minutes Attrirance et orientation	Offert par : Titulaires Quand: Étape 2 Temps estimé : 3 x 75 min. C'est quoi être amoureux	Offert par : Quand: Temps estimé :	Offert par : C Policière Quand: 17 au 20 février 2020 Temps estimé : 1h 24h texto	Offert par : A Quand: Temps estimé :
Agir sexuel		Offert par : Titulaires Quand : Étape 3 Temps estimé : 1 x 75 minutes Vie amoureuse et consentement	Offert par : Quand: Temps estimé :	Offert par : Quand: Temps estimé :	
Violence sexuelle		Offert par : TES? Quand: Temps estimé :	Offert par : Policière ou TES? Quand: Temps estimé :		
Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse		Offert par : infirmière ? Quand : Étape 3 Temps estimé : 3 x 75 minutes	Offert par : Quand: Temps estimé : Intention #1 : Infirmière Intention #2 : Science ?	Offert par : C Pièce de théâtre Quand: 2 au 6 mars Temps estimé : 1h Pièce de théâtre Léa et Loïc	Offert par : C Infirmière? Quand: juin Temps estimé :
Globalité de la sexualité	Offert par : Titulaires Quand: Étape 3 Temps estimé : 2 x 75 minutes Rencontre et formation				Offert par : A B C Quand: Temps estimé :

CALENDRIER 2020-2021

LÉGENDE		AOÛT					SEPTEMBRE								
○	SESSION D'EXAMENS	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE				
▲	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE PRIMAIRE ET SECONDAIRE	3	4	5	6	7		4 1	5 2	6 3	7 4				
●	CONGÉ : ÉLÈVES ET PERSONNEL ENSEIGNANT	10	11	12	13	14	7 ●	8	9	10	11				
■	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CONDITIONNELLE/FERMETURE	17	18	19	20	21 ▲	3 14	4 15	5 16	6 17	18 ▲				
★	PÉDAGOGIQUE ÉCOLE	▲	P1	▲	P1	▲	★	2	7	8	9	1	2		
+	PÉDAGOGIQUE SUPPLÉMENTAIRE COVID	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25				
◆	SEMAINE DE RELÂCHE	3					3	4	5						
C1	PREMIÈRE COMMUNICATION AUX PARENTS	31					28	29	30						
P1	RENCONTRE DE PARENTS/ÉLÈVES SEC. 1														
P2/ P3	RENCONTRE DE PARENTS (DATES À CONFIRMER)														
OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE					
LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	
			6	7	8	9	1	2	★		9	1	2	▲	
			1	2	2	3	4	5	6		1	2	3	4	
8	9	1	2	▲	3	4	5	6	▲	3	4	5	6	7	
5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	
●	C1	3	4	5	6	7	8	9	1	2	8	9	1	2	3
12	13	14	15	16	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	
7	8	9	1	2	3	4	5	6	+	●	●	●	●	●	
19	20	21	22	23	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	
3	4	5	6	7	8					●	●	●	●		
26	27	28	29	30	30					28	29	30	31		
JANVIER					FÉVRIER					MARS					
LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	
				●	3	4	5	6	7	◆	◆	◆	◆	◆	
				1	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
★	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	
4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	8	9	10	11	12	
8	9	1	2	+	4	5	6	7	▲	9	1	2	3	0	
11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	15	16	17	18	19	
4	5	6	7	▲	8	9	1	2	3	4	5	6	7	+	
18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	22	23	24	25	26	
8	9	1	2	★						9	1	2			
25	26	27	28	29						29	30	31			
AVRIL					MAI					JUIN					
LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	
			3	●	4	5	6	7	0		5	6	7	0	
			1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	
●	4	5	6	7	8	9	1	2	3	8	9	1	2	3	
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	
8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	4	5	6	7	8	
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	
4	5	6	7	★	●	9	1	2	3	9	1	▲	●	▲	
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	
8	9	1	2	3	4										
26	27	28	29	30	31					28	29	30			